

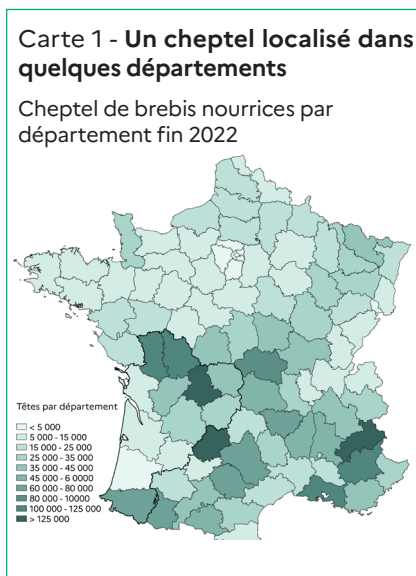
FICHES FILIÈRE

Filière ovin viande

(mise à jour juillet 2023)

La production d'ovins pour la viande est très concentrée dans le nord et l'est de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'exerce au sein d'élevages spécialisés ou en associations avec d'autres ateliers, animaux ou végétaux. Avec près de 620 000 brebis nourrices, la région regroupe plus de 20 % des effectifs nationaux. La plupart des éleveurs sont adhérents d'organisations de producteurs ou de coopératives et plus de la moitié sont engagés dans des démarches qualité. Les agneaux de la région sont souvent commercialisés sous signes officiels de qualité (IGP, Label rouge). La région compte de nombreux abattoirs pour les ovins, mais les principaux sont situés au nord, dans la zone de production. La production française se stabilise malgré un recul de la consommation. Les subventions nationales et européennes sont primordiales pour la pérennité des élevages.

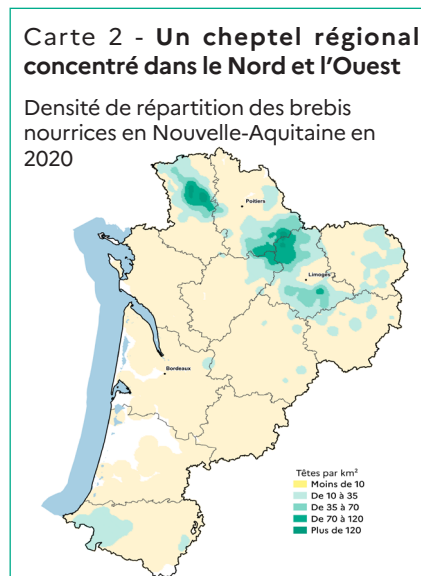
1 - Un cheptel en baisse porté par des exploitations de taille croissante



Source : Agreste - SAA provisoire 2022, traitement Sriset

Avec plus de **617 000 brebis nourrices**, la région Nouvelle-Aquitaine abrite 21 % de l'effectif global de brebis viande de France métropolitaine en 2022. Au sein de la région, trois départements regroupent plus de la moitié des effectifs régionaux : la Haute-Vienne 24 %, les Deux-Sèvres 19 % et la Vienne 18 %.

Le cheptel est en diminution depuis quelques années, tant au niveau



Source : Agreste - RA 2020, traitement Sriset

national que régional. Les effectifs dans les plus gros départements baissent plus rapidement que la somme régionale ou nationale : entre 2021 et 2022, le troupeau de brebis nourrices reproductrices a diminué de 10 % en Haute-Vienne, 9 % en Deux-Sèvres et Vienne. La baisse est de 7 % à l'échelle de la région et du pays. Seul le département des Pyrénées-Atlantiques voit son

cheptel augmenter (de 16 % en 2022). Sur 20 ans (2002-2022), le cheptel de brebis nourrices a diminué de moitié.

Source : SAA

Au recensement agricole de 2020, près de 3 000 exploitations disposent d'au moins 50 brebis nourrices, effectif minimum pour prétendre à l'aide ovine de la PAC. Ces exploitations regroupent 93 % du cheptel régional et 42 % d'entre elles sont spécialisées en ovins viande.

Ces exploitations disposent d'un cheptel moyen de 213 brebis mères pour une SAU moyenne de 98 ha.

Les autres exploitations élevant des ovins détiennent moins de 50 brebis reproductrices. Elles représentent 52 % du nombre d'exploitations au RA 2020, contre 62 % au RA 2010.

Pour celles-ci, l'atelier ovin est un atelier complémentaire qui peut fonctionner en parallèle d'un élevage de bovins viande (18 % des exploitations professionnelles) ou de caprins (17 %). Il peut aussi s'inscrire dans un système de polyculture-polyélevage (13 %).

Tableau 1 - **Trois départements représentent 60 % des effectifs de la région**

Effectif de brebis nourrices au 1 ^{er} janvier 2022 (en tête)	
40 - Landes	2 820
17 - Charente-Maritime	8 330
33 - Gironde	11 320
47 - Lot-et-Garonne	12 010
19 - Corrèze	29 020
24 - Dordogne	32 670
16 - Charente	36 770
23 - Creuse	44 360
64 - Pyrénées-Atlantiques	64 630
86 - Vienne	112 600
79 - Deux-Sèvres	115 970
87 - Haute-Vienne	146 970
Nouvelle-Aquitaine	617 470
France métropolitaine	2 962 082
Part de la région dans la France métropolitaine	21 %

Source : Agreste - SAA provisoire 2022

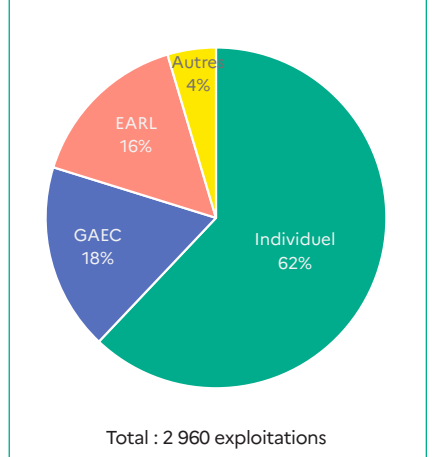
Tableau 2 - **Plus de la moitié des exploitations possèdent moins de 50 brebis reproductives**

Nombre d'exploitations au 1 ^{er} janvier 2020	Total	Ayant au moins 50 brebis nourrices
16 - Charente	327	153
17 - Charente-Maritime	143	47
19 - Corrèze	526	183
23 - Creuse	665	262
24 - Dordogne	604	195
33 - Gironde	167	54
40 - Landes	75	20
47 - Lot-et-Garonne	216	70
64 - Pyrénées-Atlantiques	892	397
79 - Deux-Sèvres	788	496
86 - Vienne	590	417
87 - Haute-Vienne	1 116	666
Nouvelle-Aquitaine	6 109	2 960
France métropolitaine	29 005	14 128
Part de la région dans la France métropolitaine	21 %	21 %

Source : Agreste - RA 2020

Figure 1 - **Près de 20 % d'exploitations en GAEC**

Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis nourrices en 2020



Source : Agreste - RA 2020

Tableau 3 - **4 % des exploitations possèdent un quart du cheptel de la région Nouvelle-Aquitaine**

Nombre de brebis nourrices	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Nombre cumulé de brebis	Part des brebis
moins de 50	3 149	52%	50 848	7%
de 50 à 99	1 023	17%	69 802	10%
de 100 à 199	813	13%	112 968	17%
de 200 à 299	391	6%	94 072	14%
de 300 à 399	304	5%	103 062	15%
de 400 à 499	175	3%	76 203	11%
plus de 500	254	4%	175 633	26%

Source : Agreste - RA 2020

Un élevage qui valorise les surfaces en herbe

Les surfaces agricoles des élevages ayant au moins 50 brebis sont constituées à plus de 70 % de prairies, temporaires ou permanentes. Les surfaces toujours en herbe (STH) représentent près de la moitié de la surface agricole utilisée (SAU) des élevages professionnels. Les prairies temporaires constituent 22 % des surfaces utilisées, devant les céréales 15 %. Les ovins permettent en particulier de valoriser des surfaces peu productives.

Les céréales cultivées peuvent être destinées à la vente ou à l'intra-consommation par le bétail ; le triticale est la deuxième céréale la

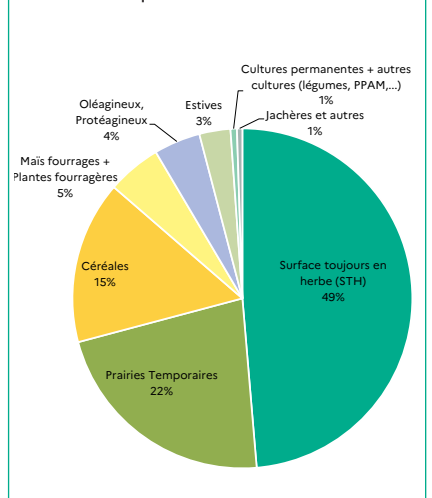
plus produite dans les élevages d'ovins viande, derrière le blé tendre. Le degré d'autonomie alimentaire des élevages limite l'impact environnemental des transports d'aliments et l'impact économique liés aux fluctuations des prix des intrants.

Un besoin de renouvellement générationnel

Le renouvellement générationnel est un enjeu important pour la filière. Dans la région, plus de 7 500 responsables dirigent des exploitations possédant des ovins viande. Plus de la moitié d'entre eux sont âgés de plus de 55 ans en 2020. Pour les exploitations détenant plus de 50 brebis mères, 48 % entrent dans cette catégorie,

Figure 2 - **Près de trois quart des surfaces en herbe**

Répartition de la SAU des exploitations ayant au moins 50 brebis nourrices en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - RA 2020

ils étaient 29 % en 2010. Cette part importante et croissante montre le besoin de reprises et d'installation par de jeunes responsables pour pérenniser la filière dans les années à venir.

Source : Agreste - RA 2020

2 - Une production hétérogène

Malgré une stabilité en 2020 et une hausse ponctuelle en 2021, les productions ovines sont en baisse régulière depuis plusieurs années. En 2022, elles représentent plus de 23 500 tec, dont 75 % est de la viande d'agneaux.

À l'instar de la hausse de son cheptel, le département des Pyrénées-Atlantiques se démarque avec une hausse de sa production de viande en 2022, due principalement à la production d'agneaux de lait issus de l'élevage ovin laitier, et de brebis laitières de réforme. Le poids des carcasses est en augmentation globale sur 10 ans, mais se stabilise depuis quelques années.

3 - Une filière de qualité

Avec cinq Indications Géographiques Protégées (IGP) et cinq Labels Rouges, la Nouvelle-Aquitaine est le premier bassin de la viande de qualité ovine française. En 2017, hors AB, 2 600 élevages sont engagés en démarche de production de viande ovine sous Signe d'Indication de la Qualité et de l'Origine (SIQO), y compris les élevages ovins laitiers produisant des agneaux de lait des Pyrénées. Près de 30 % de la production régionale d'agneaux est commercialisée sous SIQO. Cela représente 43 % des ventes nationales de ce type de produit.

Ce travail collectif participe à la mise en valeur du territoire et est une vitrine de savoir-faire régionaux. Ces démarches permettent notamment de mieux valoriser la viande produite et d'afficher une image positive des éleveurs et éleveuses de la région. Les activités annexes de valorisation de la viande sous SIQO permettent également le maintien d'emplois locaux en plus de ceux des responsables d'exploitations : 16 organisations de producteurs et 13 abattoirs labellisés maillent le territoire.

Tableau 4- Les agneaux représentent trois quart du tonnage total de viande ovine

Volumes produits en Nouvelle-Aquitaine en têtes et en tonnage

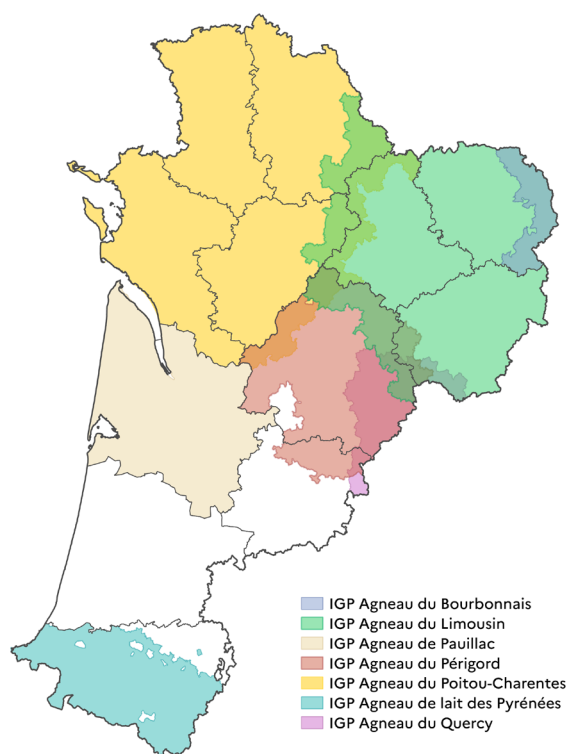
Production ovine en 2022 (nombre de têtes)	Nombre de têtes			Tonnes équivalent carcasse		
	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins
16 - Charente	52 490	8 410	60 900	1 033	219	1 252
17 - Charente-Maritime	12 900	1 990	14 890	240	55	295
19 - Corrèze	26 750	6 380	33 130	522	149	671
23 - Creuse	39 400	9 880	49 280	753	293	1 046
24 - Dordogne	38 480	6 470	44 950	731	180	911
33 - Gironde	9 060	2 350	11 410	128	58	186
40 - Landes	2 770	720	3 490	39	18	57
47 - Lot-et-Garonne	10 260	2 090	12 350	191	56	247
64 - Pyrénées-Atlantiques*	451 740	101 550	553 290	4 780	2 378	7 158
79 - Deux-Sèvres	155 960	26 380	182 340	3 016	825	3 841
86 - Vienne	168 700	25 620	194 320	3 235	662	3 897
87 - Haute-Vienne	156 490	34 290	190 780	2 988	1 019	4 007
Nouvelle-Aquitaine	1 125 000	226 130	1 351 130	17 656	5 912	23 568
Total France métropolitaine	4 434 144	991 323	5 425 467	77 131	25 875	103 006
Part de la région dans la France métropolitaine	25 %	23 %	25 %	23 %	23 %	23 %

* 80 % des agneaux produits en Pyrénées-Atlantiques sont des agneaux de lait (de races lait)

Source : Agreste - SAA provisoire 2022

Carte 3 - Sept IGP pour les agneaux de la région

IGP viande ovine sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine



Les couleurs n'apparaissant pas dans la légende sont des zones de chevauchement.

Source : INAO

Le nombre de brebis en exploitations labellisées AB continue de progresser en Nouvelle-Aquitaine. En 2022, on dénombre près de 48 000 brebis nourrices sous label biologique ou en conversion, dont 16 % du cheptel en conversion. Le cheptel certifié a ainsi progressé de 3% et celui en conversion de 5% depuis 2021. Le nombre d'éleveurs est également en forte progression avec une hausse de 8 % entre 2021 et 2022. Ils sont près de 470, dont 445 certifiés en 2022. La région Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région française pour le nombre d'éleveurs bio de brebis nourrices, derrière l'Occitanie.

IGP et labels Rouge présents en Nouvelle-Aquitaine



- IGP Agneau du Poitou-Charentes
- LR Diamandin
- IGP Agneau du Limousin
- IGP et LR Agneau du Périgord
- IGP et LR Agneau de lait des Pyrénées
- IGP Agneau de Pauillac

Depuis d'autres régions :

- IGP et LR Agneau du Bourbonnais
- IGP et LR Agneau du Quercy

Les chiffres clés du BIO en 2022 en Nouvelle-Aquitaine

- 470 élevages ovins viande
- 17 % des élevages ovins bio français
- 40 200 brebis viande en AB + 7 700 brebis en conversion
- 16 % du cheptel total bio national



Source : Agence BIO



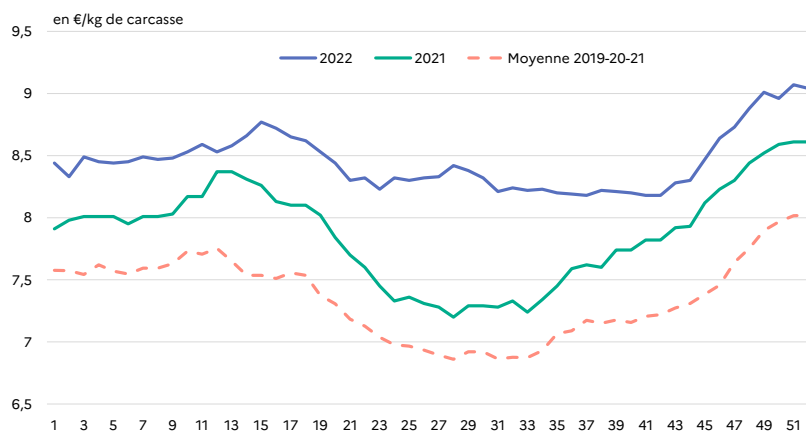
4 - Une évolution exceptionnelle des prix pour 2021 et 2022

Les années 2021 et 2022 ont été exceptionnelles pour les cours de l'agneau. Les prix des intrants et des coûts de production augmentant également, cette envolée ne garantit pas de hausses de revenus pour les producteurs.

Après une année 2020 particulière marquée par le Covid-19 et un repli des importations, les cours débutent en hausse en 2021, à 7,91 €/kg de carcasse soit 4,2 % de plus qu'en 2020. Leur progression habituelle s'accroît autour d'avril et culminent à 8,37 €. Si la baisse saisonnière des cours reste marquée, les prix sont supérieurs à la moyenne triennale, même au niveau le plus bas de 2021 (7,29 € en semaine 28). Ils repartent à la hausse dès le mois d'août et l'augmentation se poursuit jusqu'à la fin de l'année et dépasse même le pic pascal. Le cours moyen de 2021 s'établit à 7,87 €, soit supérieur de 7 % au cours moyen triennal 2019-20-21.

L'année 2022 démarre ainsi avec un

Figure 3 - Cotation agneau sur les années 2021 et 2022 Nouvelle-Aquitaine
Cotation de l'agneaux couverts U < 16-19 kg - Zone Nord



Source : FranceAgriMer

cours à 8,44 €, soit 6,7 % plus élevé que celui de 2021. Les fluctuations saisonnières sont plus atténuées : la hausse printanière est un peu plus tardive et la baisse estivale modérée. Les cours progressent à nouveau au

mois de novembre pour culminer à 9,04 € fin décembre 2022. Le cours moyen de l'année 2022 dépasse ainsi celui de 2021, à 8,46 €, 15 % au-dessus du prix moyen triennal 2019-20-21.

5 - Des subventions européennes indispensables

En 2022, l'aide ovine versée aux éleveurs a été fixée à **22,08 €/brebis éligible** (le montant était préalablement établi à 19 €), avec un complément de 2 € pour les 500 premières brebis, transparence GAEC prise en compte. Ce montant est ajusté en fonction du nombre total de demandes de l'année sur l'ensemble du pays.

Le montant total d'aide ovine versé en 2022 en Nouvelle-Aquitaine est de **27,7 M€**, dont **14,8 M€** hors des Pyrénées-Atlantiques (majoritairement en élevage Ovin lait).

Une aide complémentaire a été débloquée depuis 2019 pour les « nouveaux éleveurs ovins ». En 2022, ce montant a été fixé à 6,5 €/brebis.

En plus de cette aide couplée (directement liée à la production), d'autres subventions permettent de soutenir les éleveurs ovins.

Les aides découplées (non dépendantes de la production : paiement de base, paiement vert, paiement redistributif et aide spécifique aux jeunes agriculteurs) concernent tous les agriculteurs. Leur montant est déterminant dans le soutien aux éleveurs ovins. En 2022, dernière année de cette version de la PAC, les éleveurs qui ont perçu l'aide ovine ont touché en moyenne 22 200 € sur la région hors Pyrénées-Atlantiques. La convergence des aides découplées avait été plutôt favorable aux élevages

Tableau 5 - Trois départements reçoivent 70 % du montant régional

Demandes d'aide ovine déposées en 2022

2022	Demandes d'aide ovine déposées		Dont demandes de majoration nouveau producteur		Montant total aides ovines (en €)
	Nombre de demandes	Nombre de brebis engagées	Nombre de demandes nouveau producteur	Nombre de brebis engagées	
16 - Charente	159	43 052	19	3 647	1 007 285
17 - Charente-Maritime	54	8 604	14	1 709	201 069
19 - Corrèze	183	29 068	19	2 919	679 094
23 - Creuse	300	49 365	36	4 576	1 175 435
24 - Dordogne	207	31 723	44	4 471	732 138
33 - Gironde	51	11 057	9	4 145	254 409
40 - Landes	25	3 535	5	641	81 697
47 - Lot-et-Garonne	78	11 247	15	1 587	252 428
79 - Deux-Sèvres	489	135 429	52	11 589	3 252 788
86 - Vienne	401	133 314	40	9 687	3 101 111
87 - Haute-Vienne	648	174 823	73	17 196	4 105 461
Nouvelle-Aquitaine *	2 595	631 217	326	95 082	14 842 915

* les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est dominant

Source : ISIS, extraction du 23/05/2023, traitement SRISET

ovins, mais ils subissent comme les autres exploitations la baisse globale de l'enveloppe allouée à ces aides.

Au sein du deuxième pilier, l'ICHN constitue également une indemnité de premier ordre pour une majorité d'éleveurs ovins. Dans l'ensemble de la région, 74 % des bénéficiaires d'une aide ovine ont également bénéficié de l'ICHN en 2022. Ce sont 60 % pour l'ensemble des départements sans les Pyrénées-Atlantiques. Dans ce territoire, le montant moyen d'ICHN perçu par éleveur s'élève à 6 585 € et le montant moyen des aides du deuxième pilier à 10 490 €.

À partir de 2023, une nouvelle version de la PAC entre en vigueur. L'aide couplée ovine est reconduite dans des conditions très similaires. Au sein du premier pilier, les aides découplées seront soumises à une conditionnalité renforcée et le « paiement vert » modifié en « écorégime ». Plusieurs mesures de cet écorégime pourront être favorables aux éleveurs ovins, notamment grâce aux prairies temporaires et permanentes.

Le montant prévisionnel national pour 2023, dans le cadre de la nouvelle version de la PAC, est de **106,4 M€** pour l'ensemble aide ovine et aide aux nouveaux éleveurs ovins.

Tableau 6 - Un premier pilier qui compte pour les trois quarts des subventions PAC, les aides découplées pour la moitié

Principales aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2022 en Nouvelle-Aquitaine

2022	Premier pilier			Deuxième pilier				Total	Nombre de bénéficiaires
	Aides couplées végétales	Aides couplées animales	Aides découplées	ICHN	Bio conversion + maintien	MAECs	Assurance récolte		
16 - Charente	44 313	1 461 653	3 021 793	1 038 866	98 986	718 671	20 523	6 404 805	154
17 - Charente-Maritime	81 151	277 889	1 185 275	199 419	145 798	160 905	14 936	2 065 373	51
19 - Corrèze	20 171	1 862 149	3 627 111	2 540 723	154 577	166 132	3 941	8 374 803	181
23 - Creuse	58 811	3 514 199	7 019 267	3 654 599	323 775	288 467	11 299	14 870 417	296
24 - Dordogne	134 083	1 140 849	3 046 209	912 861	527 429	87 941	19 805	5 869 177	198
33 - Gironde	28 278	315 368	651 301	95 515	96 944	55 610	7 539	1 250 555	49
40 - Landes	2 116	104 844	302 824	-	13 653	6 706	6 398	436 541	23
47 - Lot-et-Garonne	124 115	280 660	1 051 247	249 285	186 888	25 000	2 771	1 919 966	76
79 - Deux-Sèvres	185 141	5 419 832	10 361 792	56 266	400 296	1 837 387	166 227	18 426 940	487
86 - Vienne	433 290	4 610 959	12 162 764	2 719 252	642 604	2 047 925	246 392	22 863 185	395
87 - Haute-Vienne	90 156	7 696 577	14 111 949	5 345 183	802 572	639 722	33 455	28 719 614	642
Nouvelle-Aquitaine *	1 201 625	26 684 979	56 541 532	16 811 967	3 393 522	6 034 465	533 286	111 201 376	2 552

* les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est dominant

Source : ISIS, extraction du 23/05/2023, traitement SRISET

6 - Des résultats économiques en demi-teinte

Le réseau d'information comptable agricole RICA comporte dans son échantillon 41 exploitations sur toute la région Nouvelle-Aquitaine spécialisées en Ovin viande en 2021.

Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS (Production Brute Standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Les élevages de la région ont en moyenne une superficie plus réduite que celles des autres régions françaises. La valeur de la production - en produit brut et en production de l'exercice - a augmenté entre 2019 et 2021 pour la Nouvelle-Aquitaine alors qu'elle a diminué en moyenne sur la France entière. À l'inverse, alors que les charges moyennes ont baissé pour le niveau national, elles ont augmenté pour la Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, en 2021, en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, la valeur de la production de l'exercice ne couvre pas les consommations intermédiaires. Les valeurs ajoutées restent donc négatives, mais elles progressent, de 20 % pour la Nouvelle-Aquitaine et de 45 % au niveau national.

Les subventions apparaissent ainsi indispensables pour la viabilité des exploitations. Au regard des surfaces et cheptels plus réduits, les subventions reçues en moyenne par chaque exploitation en Nouvelle-Aquitaine sont inférieures à celles des autres régions. La différence de subventions reçues se répercute sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) et sur le résultat courant avant impôts (RCAI).

Les dotations aux amortissements sont plus importantes dans le reste de la France qu'en Nouvelle-Aquitaine, dû sans doute à plus d'investissements dans du matériel.

Tableau 7 - Des subventions indispensables à l'équilibre financier
Principaux agrégats comptables en 2021

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2021	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Production brute standard	70 541	75 102
dont produit brut vente agneaux	47 128	37 658
dont produit brut céréales	1 913	2 735
Production de l'exercice	56 964	53 540
- Charges approvisionnement	37 992	28 503
- Autres charges	23 077	29 974
= Valeur ajoutée	-4 105	-4 937
+ Subventions	44 481	58 196
dont aides couplées ovines	10 170	8 640
+ Indemnités assurances	824	690
- Fermages et loyers	5 418	4 051
- Impôts et taxes	1 075	1 048
- Charges de personnel		
=Excédent brut d'exploitation (EBE)	33 901	46 737
- Dotations aux amortissements	16 089	20 051
≈ Résultat d'exploitation	17 818	26 777
- Charges financières	1 373	1 052
+ Produits financiers	85	111
=Résultat courant avant impôt (RCAI)	16 531	25 835
RCAI par Utans	13 776	19 873

Source : Agreste - RICA

Tableau 8 - Des exploitations plus petites et plus chargées dans la région que dans les autres régions françaises

Caractéristiques des exploitations et charges d'aliments en 2021

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2019	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Unités de travail non salarié (Utans)	1,2	1,3
SAU en ha	92	117
UGB ovines	93	76
SAU/Utans	76	90
UBG/Utans	78	58
Charges aliments concentrés pour ovins	18 165	13 426
Charges aliments grossiers pour ovins	1 681	1 582
Frais d'aliments / UGB ovine	213	198

Source : Agreste - RICA

Une fois déduites les charges financières et la dotation aux amortissements, le revenu courant par unité de travail (RCAI/UTANS) s'établit en moyenne à près de 13 800 €, soit 0,9 SMIC¹.

Il est de 30 % inférieur à celui du reste de la France métropolitaine. Ce revenu en Nouvelle-Aquitaine est également inférieur de 4 % à celui de 2019.

La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats. Il convient également de signaler que les performances économiques diffèrent sensiblement selon les systèmes d'élevage. (Voir pour cela les analyses des archétypes par systèmes de l'Idede).

¹ Au 1^{er} janvier 2021, le SMIC annuel était fixé à 18 654 € brut et 14 773 net. Source : INSEE

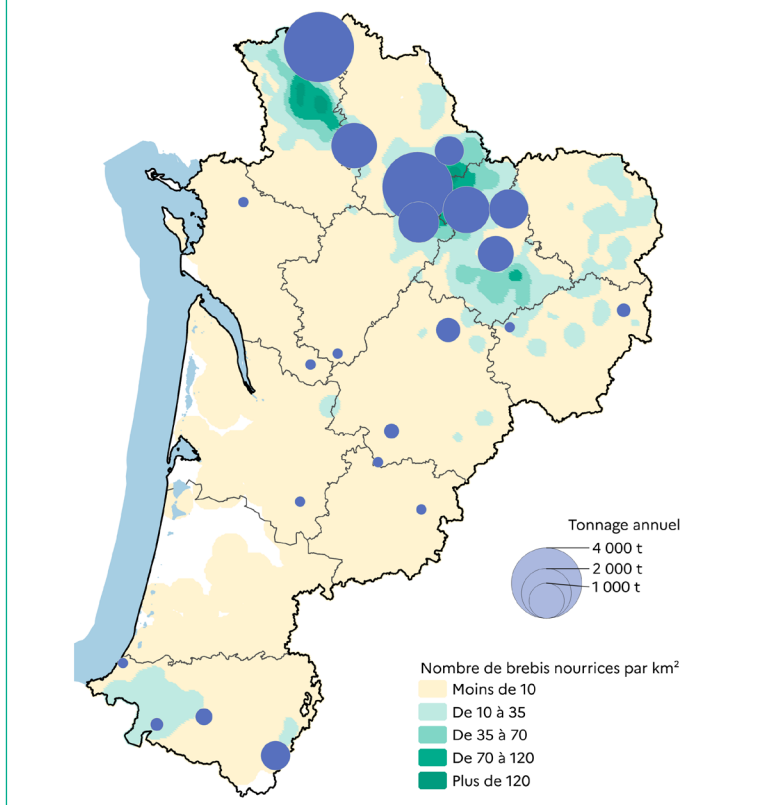
7 - Des abattages locaux et spécialisés

En 2022, sur les 35 abattoirs que compte la Nouvelle-Aquitaine, 22 ont travaillé des ovins. Les plus forts tonnages en total d'ovins abattus (agneaux + autres ovins) sont réalisés au Vigeant (86) et à Thouars (79). Ces abattoirs sont spécialisés en viande ovine et caprine. Ils réalisent à eux deux plus de la moitié du volume abattu annuel. Suivent ceux de Bellac (87), Lusignan (86), Confolens (16)* et Bessines-sur-Gartempe (87) qui sont également équipés de chaînes d'abattage de bovins. On constate ainsi que les abattoirs à plus fort tonnage d'ovins sont implantés dans les territoires traditionnellement producteurs d'agneaux, dans le nord de la région.

* La chaîne d'abattage ovins de Confolens a cessé son activité en janvier 2023.

Carte 4 - Des abattoirs concentrés dans les zones de production

Abattages d'ovins en 2022 en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Diffaga 2022 - RA 2020 - Traitement Sriset

8 - La consommation française de viande ovine en baisse

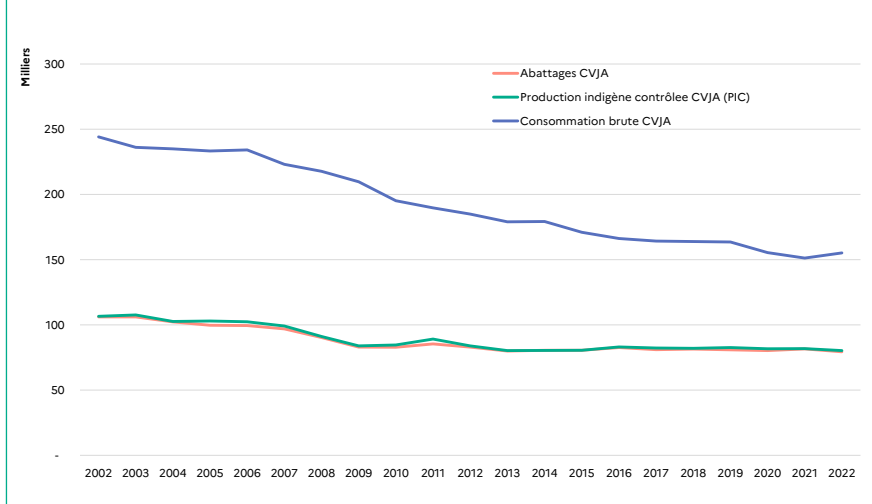
Les données de consommation sont à l'échelle nationale car elles ne sont pas établies à l'échelle régionale.

La consommation française de viande ovine en France reste faible et orientée à la baisse. En 2021, elle était de **2,7 kgec par personne et par an**, en recul de 20 % par rapport à 2011. La consommation brute CVJA s'établit en 2021 à plus de 151 000 tec, mais on observe une reprise à la hausse en **2022 à 155 000 tec**. Malgré cet essor ponctuel, la consommation de viande ovine diminue régulièrement depuis les années 1980. Sur 20 ans entre 2002 et 2022, l'écart atteint -36 %.

La consommation de viande en France a augmenté après la seconde guerre mondiale pour atteindre son pic en 1998 avec 93,6 kg équivalent carcasse par an et par habitant. Depuis, cette consommation diminue lentement, toutes viandes confondues. L'épisode de Covid-19 n'a pas modifié cette

Figure 4 - La production se stabilise, la consommation baisse

Évolution de la consommation et de la production de viande ovine depuis 2002



Source : Agreste

tendance. Seule la consommation de volaille progresse, au détriment des autres types de viande. Ainsi, la consommation individuelle par an et

par habitant s'établit à 84,3 kgec en 2021. La part des viandes bovines, ovines et porcines se sont réduite au profit de celle de volaille.

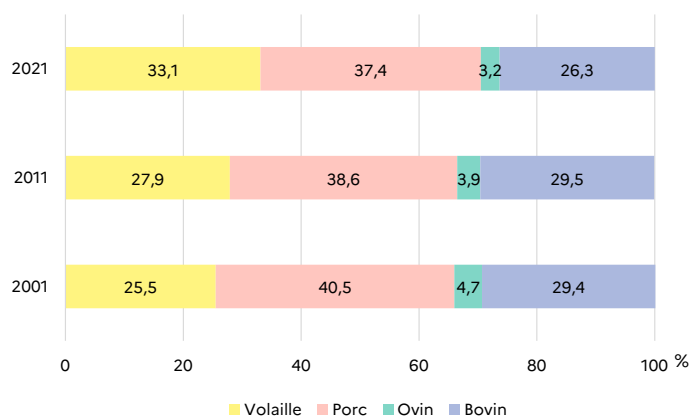
La viande ovine est surtout consommée en région parisienne (22,6 %) et en région Sud-Est (19,6 %) ; par les classes moyennes inférieures (39 %) et supérieures (32,2 %) ; par des responsables des achats de plus de 65 ans (49,9 %) et par les couples seniors (33,6%) ou couples d'âge moyen (19,6 %).

Le taux de pénétration s'établit à 44,6 % pour la viande ovine fraîche en 2021, en baisse de 2 points par rapport à l'année précédente.

Source : FranceAgriMer et Kantar WorldPanel

Figure 5 - Baisse progressive

Proportions des différents types de viande consommée en France en 2001, 2011, 2021



Source : FranceAgriMer d'après Kantar WorldPanel

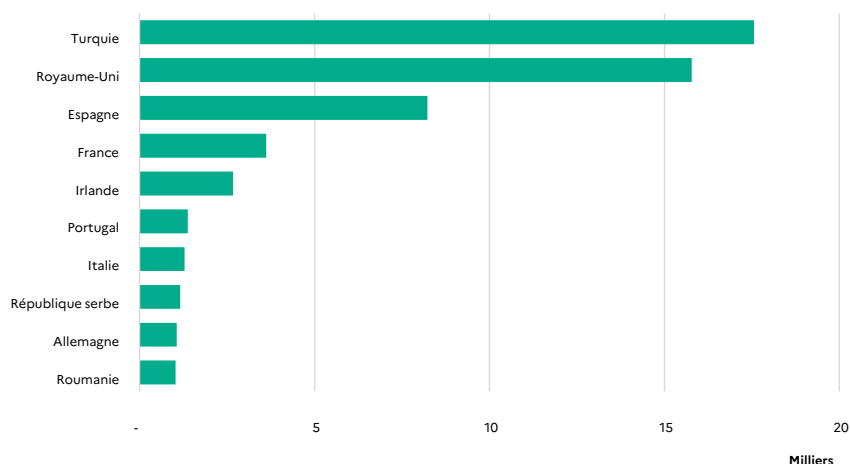
9 - Un marché international dominé par les échanges européens

Au sein de l'Union européenne, la France est le deuxième pays en termes d'effectifs d'ovins viande, avec 3,6 millions de brebis nourrices, derrière l'Espagne qui en compte 8,2 en 2022. Suivent l'Irlande (2,6 M), le Portugal (1,4 M) et l'Italie (1,3 M). Sur le continent européen, le Royaume-Uni reste le pays au cheptel le plus important avec 15,8 millions de brebis en 2022. Dans les pays voisins figure la Turquie qui possède 17,5 millions de brebis nourrices en 2022.

Les rapports entre pays sont différents tant pour la production que pour la possession de cheptel. Ainsi, c'est le Royaume-Uni qui déclare le plus de viande ovine abattue sur le continent européen, avec plus 290 milliers de tonnes en 2022. L'Espagne est le premier producteur pour l'Union européenne avec 113 milliers de tonnes, dont 77 % d'agneaux, suivie par la France avec 75 milliers de tonnes, dont 80 % d'agneaux. Il est à noter que la méthodologie de comptage au Royaume-Uni est maintenant différente de celle des pays de l'Union européenne. Depuis le Brexit, les importations mais aussi les exportations ont sensiblement augmenté. En effet, une partie de la viande du Royaume-Uni arrive en

Figure 6 - L'Espagne est le premier détenteur de brebis nourrices de l'Union européenne

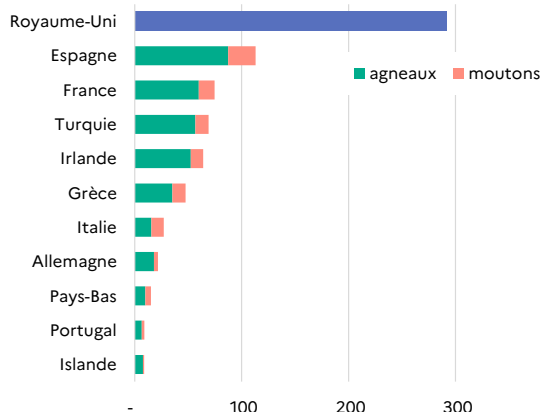
Cheptel de brebis nourrices sur le continent européen et assimilé



Source : Eurostat + Defra data (pour le Royaume-Uni)

Figure 7 - Le Royaume-Uni est de loin le premier producteur d'agneaux et de viande ovine sur le continent européen, devant l'Espagne et la France

Abattages contrôlés de viande ovine en Europe



Source : Eurostat + Defra data (pour le Royaume-Uni)

France pour être ré-exportée vers d'autres pays de l'Union européenne. La balance commerciale reste dans les mêmes proportions que les années précédentes. Dans l'absolu, la balance commerciale est en diminution régulière pour la viande fraîche et en légère augmentation pour la viande congelée. Les échanges de viande fraîches se font principalement avec les pays européens ou voisins. Ceux de viande congelée concernent en priorité les pays éloignés, comme la Nouvelle-Zélande.

Glossaire

AB : Agriculture Biologique

AOP : Appellation d'Origine Protégée

CVJA : Coefficients de Variation Journalière d'Abattage

DIFFAGA : Enquête mensuelle auprès des abattoirs

EARL : Entreprise Agricole à Risque Limité

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

IGP : Indication Géographique Protégée

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

OP : Organisation de Producteurs

OTEX : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS, Production Brute Standard)

PAC : Politique Agricole Commune

RA2020 : Recensement Agricole 2020

RCAI : Résultat Courant avant Impôts

SAA : Statistique Agricole Annuelle

SAU : Superficie Agricole Utilisée

SCA : Société Coopérative Agricole

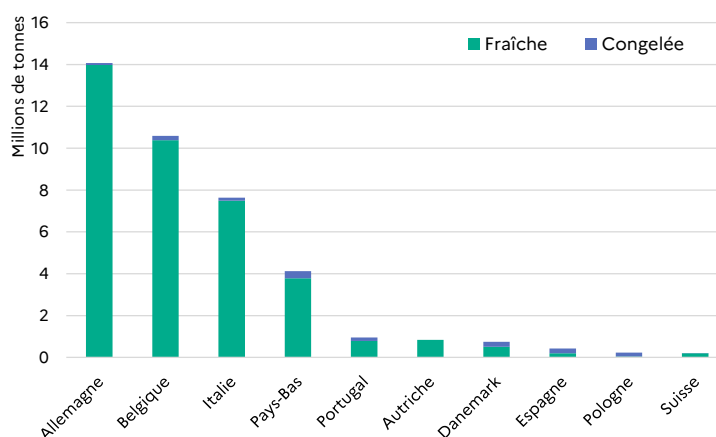
TEC : Tonne Équivalent Carcasse

UGB : Unité Gros Bétail

UTANS : Unité de Travail Annuel Non Salarié

Figure 8 - Les pays frontaliers, premières destinations de la viande ovine française

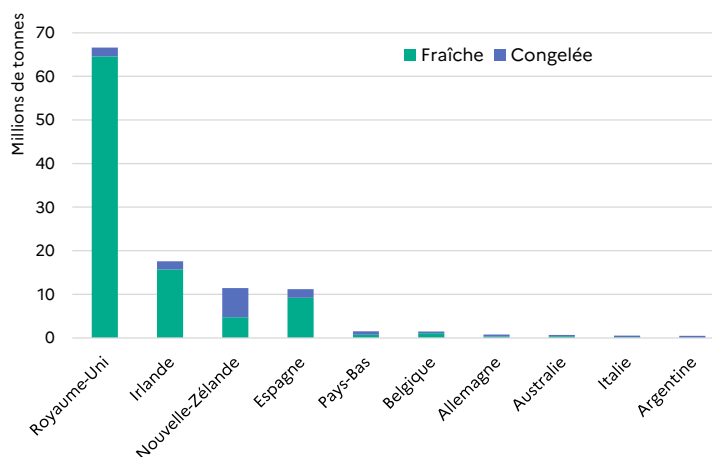
Principales destinations des exportations de viande ovine depuis la France



Source : DGDDI (douanes), traitement SRISET

Figure 9 - La Nouvelle-Zélande, premier importateur hors continent européen

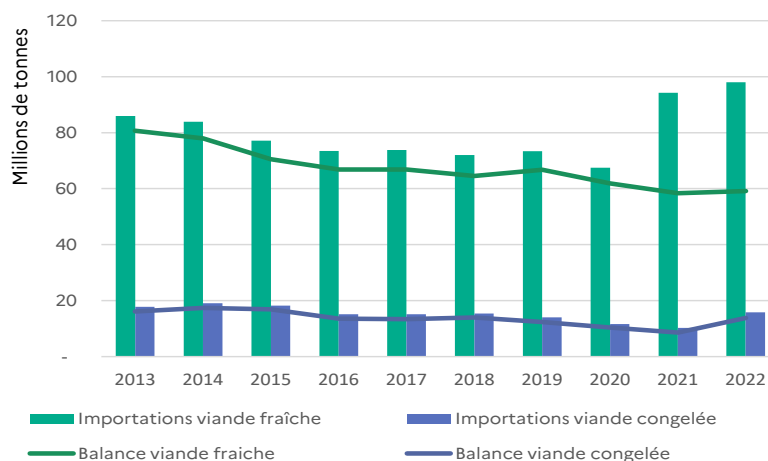
Principales provenances des importations de viande ovine en France



Source : DGDDI (douanes), traitement SRISET

Figure 10 - Une balance des échanges de viande fraîche en diminution

Importations françaises et balance commerciale des échanges de viande ovine



Source : Douanes, traitement SRISET

Les principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

ADPAP Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux certifiés en Poitou-Charentes (86)

ADEV Association des Éleveurs de la Vienne, Mignaloux-Beauvoir (86)

Agnel Union des coopératives agricoles Alliance des groupements Nord-Aquitaine d'élevage, Thiviers (24)

AOBB SCA Alliance Ovine Basquo-Béarnaise, Oloron-Sainte-Marie (64)

Axuria - SCA Agneaux de lait des Pyrénées, Cheraute (64)

CAOSO Coopérative Agricole Ovine du Sud-Ouest, Idaux-Mendy (64)

CAVAC-VSO Vendée Sèvres Ovins, siège social à La Roche-sur-Yon (85)

CAVEB, Coopérative agricole des producteurs de viande, Chatillon-sur-Thouet (79)

ECOOVI Éleveurs Centre Ouest OVIns (union de Bellac ovins et des sections ovines de CEPV-Altitude et de CORALI), Peyrat de Bellac (87)

ELVEA 79, Parthenay (79)

GEG SCA Groupement des Éleveurs Girondins, Gironde-sur-Dropt (33)

Limovin, SCA, Limoges (87) en cours de fusion avec Sicarev Coop, Roanne (42)

Lur berri, SCA, Aicirits-Camou-Suhast (64)

OBL Ovins Berry Limousin (union des sections ovines de CELMAR et CCBE), Saciergues-Saint-Martin (36)

Opalim, organisation des producteurs associés du Limousin, Panazol (87)

Ter'élevage union de coopératives, Viennay (79)

Les interprofessions et les instituts techniques

ARONA Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait

CREO Centre de Recherches et d'Expérimentation Ovines, à Coulaures (24), ferme expérimentale qui travaille à pallier aux préoccupations de la filière en associant zootechnie et rentabilité et en développant les pratiques agro-écologiques au sein des exploitations.

Organismes de sélection basés en Nouvelle-Aquitaine: **GEODE** à Montmorillon (86). et antenne limousine de **ROM Sélection** à Meymac (19).

INSEM OVIN centre d'insémination et de testage, Verneuil sur Vienne (87)

Institut de l'élevage, avec en particulier le **CIIRPO** Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine; Saint-Priest-Ligoure (87), dont le rôle est de diffuser des connaissances techniques et mettre en œuvre des actions de recherche. Les expérimentations sont réalisées sur la ferme du Mourier (87) et dans les fermes des lycées.

Interbev Ovin (comité régional)

www.inn-ovin.fr, le site des partenaires de la filière

APOSNO association pour l'organisation du salon national ovin **TechOvin**, Bellac (87)